|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| RÉPUBLIQUE DU TCHAD  MINISTÈRE DE L’ELEVAGE ET DES RESSOURCES ANIMALES |  | UNION EUROPÉENNE |

|  |
| --- |
| **Projet d'Appui à la Filière Bovine**  **(PAFIB)**  CONVENTION N° TD/FED/2008/020-940 |



**RAPPORT D’ACTIVITES**

**(01/11/2009 – 12/08/2010)**

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

**DU COMITE DE PILOTAGE**

Août 2010

Sommaire

[Sommaire 2](#_Toc268874057)

[Sigles et abréviations 3](#_Toc268874058)

[Introduction 5](#_Toc268874059)

[I. Présentation des grandes lignes du PAFIB 6](#_Toc268874060)

[I.1. Objectifs 6](#_Toc268874061)

[I.2. Résultats attendus 6](#_Toc268874062)

[I.3. Activités à mettre en œuvre 7](#_Toc268874063)

[I.3.1. Activités liées au résultat 1 :La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées. 7](#_Toc268874064)

[I.3.2. Activités liées au résultat 2 : l’industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émerge, l’artisanat de la boucherie/charcuterie est renforcé. 8](#_Toc268874065)

[I.3.3. Activités liées au résultat 3 : la qualité des sous produits de l’élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement 8](#_Toc268874066)

[I.4. Mécanisme de mise en œuvre 8](#_Toc268874067)

[II. Bilan des activités réalisées 10](#_Toc268874068)

[II.1. Phase de démarrage 10](#_Toc268874069)

[II.2. Phase opérationnelle 11](#_Toc268874070)

[II.3. Activités propres de la Coordination 15](#_Toc268874071)

[III. Programmation des actions à réaliser 17](#_Toc268874072)

[Conclusion 18](#_Toc268874073)

[Annexes 19](#_Toc268874074)

Photo page de garde, B. Bonnet : convoyeurs sur le tronçon Bitkine - Bokoro

Sigles et abréviations

AFD Agence française pour le développement

AC Afrique Centrale

ACP Afrique, Caraïbe et Pacifique

AT Assistance Technique

BAD Banque Africaine de Développement

BM Banque Mondiale

CE Commission Européenne

CEBEVIRHA Communauté du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques

CECOQDA Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires

CEMAC Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale

CP/PIDR Cellule Permanente du PIDR

CP Comité de Pilotage

CIRAD Centre international pour la recherche agronomique et le développement

CNCPRT Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux de Tchad

CSO Comité de Suivi Opérationnel

CTS Comité Technique de Suivi du PIDR

CTP Conseiller Technique Principale

DAO Dossier d’Appel d’Offre

DRE Direction Régionale de l'Elevage

DSV Direction des Services Vétérinaires

EM Etats Membres

EMF Etablissements de Micro-Finances

FAO Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture

FE Fonds d'Elevage

FED Fonds Européen pour le Développement

FCFA Franc de la communauté financière africaine

FIP Fiche d'Identification du Projet

GTZ Service de Coopération Allemande

LRVZ Laboratoire de recherche Vétérinaire et Zootechnique

MAT Maladies Animales Transfrontalières

MERA Ministère de l’Elevage et des Ressources Animales

MSCSDR Mécanisme de Suivi de la Consultation Sectorielle sur le Développement Rural

MEERH Ministère de l’Environnement et de l’Eau et des Ressources Halieutiques

MEP Ministère de l'Economie et du Plan

OI Organisations Internationales

OIE Organisation Internationale de l'Elevage

ON Ordonnateur National du FED

OP Organisation des Producteurs

OPE Organisation des Producteurs d'Elevage

ONG Organisation non gouvernementale

PARC Campagne Panafricaine de lutte contre la Peste Bovine

PACE Programme Panafricain de Contrôle contre les Epizooties

PAFIB Programme d'Appui a la Filière Bovine

PASEP Projet d’Appui au Système d’Elevage Pastoral

PPCB Péripneumonie Contagieuse Bovine

PIB Produit intérieur brut

PIDR Plan d’intervention pour le développement rural

PIN Programme Indicatif National

PME Petites et Moyennes Entreprises

PMI Petites et Moyennes Industries

PNDE Plan National de Développement de l’Elevage

PNSA Programme National de Sécurité Alimentaire

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PROADEL Programme d'Appui au Développement Local (financement BM)

PRODALKA Programme de Développement Local des régions de LAC Wey et de la Kabia

PRODABO Programme de Développement Local des régions de Ouaddaï/Biltine

PASILD Programme d'Appui Structurant des Initiatives Locales de Développement

PDL Plans de Développement Locaux

REPIMAT Réseau d’Epidémio-surveillance des Maladies Animales au Tchad

SCAC Services de la Coopération d'Actions Culturelles (Ambassade de France)

SNRP Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté

SOTERA Société Tchadienne d’Exploitation des Ressources Animales

UE Union Européenne

UBT Unité Bovin Tropical

Introduction

Le Tchad est le premier producteur de viande bovine d'Afrique Centrale. L'élevage bovin est pratiqué pour l'essentiel en zone sahélo-soudanienne et soudanienne. Cet élevage est traditionnellement de type pastoral, mais aussi de plus en plus sédentaire.

Le secteur de l'élevage tchadien regorge d'énormes potentialités de croissance du fait des opportunités qu'il offre à l'industrie de la transformation et à l'export. La Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté en fait sa deuxième priorité en matière de développement rural. Toutefois, une grande partie des bovins tchadiens est exportée sur pied, essentiellement vers le Nigéria, important demandeur de viande, ce qui ne favorise pas la création de valeur ajoutée pour la filière.

En effet, le Tchad exporterait annuellement plus de 800.000[[1]](#footnote-2) bovins (70% uniquement vers le Nigéria). Vendues sur pied, les bêtes se retrouvent dans un état sanitaire souvent fragile, après les longs parcours des axes oriental et occidental. D'après le Plan National de Développement de l'Elevage, 65 % des exportations du bétail[[2]](#footnote-3) (toutes catégories confondues) se fait en dehors du cadre réglementaire. Le circuit informel de commercialisation constitue une perte importante pour l'Etat et ne fournit pas de garanties sanitaires du cheptel exporté. De plus, l’abattage contrôlé était seulement de 136 000 têtes[[3]](#footnote-4) en 2005.

Par ailleurs, la valorisation des sous-produits de l'élevage, cuirs et peaux notamment, reste très faible. En effet, le secteur souffre d'une faible diffusion et utilisation de techniques simples d'écharnage, voire d'un processus de traitement des peaux respectueux de l'environnement.

Face à ce contexte, le Programme d'Appui à la Filière Bovine (PAFIB), financé sur le 10ème FED à hauteur de 6,5 Millions d’euros pour une durée de quatre (4) ans, vient compléter les actions de plusieurs programmes et projets mis en œuvre par le MERA. Il s’intègre donc bien dans le PNDE.

La tenue du premier Comité de Pilotage s’inscrit en droite ligne des activités du projet, dont le résumé fait l’objet du présent rapport qui se divise en 3 parties :

1. Présentation des grandes lignes du PAFIB ;
2. Bilan des actions réalisées ;
3. Programmation indicative des activités à réaliser dans le DP 1.

# I. Présentation des grandes lignes du PAFIB

## I.1. Objectifs

Le PAFIB vise les objectifs suivants :

Objectifs globaux : amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes, lutte contre la pauvreté et l’insécurité alimentaire.

Objectif spécifique : augmentation durable de la valeur et des volumes des produits issus de la filière tant au niveau du bétail vendu sur pied que des produits de transformation : viande, peau et cuir.

## I.2. Résultats attendus

Le PAFIB est articulé autour de trois résultats.

***Résultat n°1 : La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées.***

La composante « Amélioration de la qualité et des conditions de vente formelle du bétail vendu sur pied » vise à permettre l’amélioration de la qualité sanitaire du bétail exporté, le renforcement et la sécurisation des circuits intérieurs de commercialisation et d’exportation en vue d’établir la traçabilité du bétail. Pour cela il s’agira de :

* Structurer les circuits d’exportation du bétail sur pied, en créant une première zone pilote de transit frontalier fournissant des services de base aux opérateurs économiques de la filière et facilitant la certification sanitaire du bétail ;
* Améliorer le convoyage intérieur du bétail par des aménagements (postes vétérinaires, points d'eau) sur les principaux axes de commerce intérieur du bétail;
* Améliorer les conditions d'hygiène sur les marchés de bétail intérieurs ;
* Renforcer les capacités des organisations professionnelles du secteur et les capacités du Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales.

***Résultat n°2 : L’industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émerge, l'artisanat de la boucherie / charcuterie est renforcé.***

Cette composante vise à appuyer une série d’initiatives privées relatives à la construction d’abattoirs et d’unités de transformation/conditionnement de la viande en milieu urbain. En collaboration avec les institutions nationales et régionales concernées, elle prévoit la mise en œuvre des activités suivantes :

* Appui à la mise en place d’un cadre législatif et réglementaire propice au développement d'initiatives privées ;
* Appui au développement des capacités de contrôle sanitaire des denrées d'origine animale ;
* Réalisation d'études de marché et des campagnes de promotions des exportations;
* Professionnalisation des artisans bouchers / charcutiers;
* Amélioration des infrastructures d’abattage en zone rurale et péri-urbaine.

***Résultat n°3 : La qualité des sous produits de l’élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement.***

Cette composante vise à donner une plus-value aux peaux et aux cuirs actuellement vendus à bas prix, le plus souvent sans aucune forme de traitement. Les activités menées seront les suivantes :

* Réalisation d'une étude d’impact environnemental de l’activité de traitement des peaux qui se proposera d'identifier les pratiques respectueuses de l'environnement.
* Formation des éleveurs, des bouchers et des tanneurs en périphérie des centres d’abattage aux techniques visant à améliorer la qualité des peaux et leur commercialisation.
* Appui au Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales en vue de le doter d'une cellule en charge des installations classées pour la protection de l'environnement.

## I.3. Activités à mettre en œuvre

Des activités à mettre en œuvre sont prévues pour atteindre chacun des résultats attendus

### I.3.1. Activités liées au résultat 1 :La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées.

En vue de réaliser le résultat de la première composante, neuf (9) activités doivent être mises en œuvre :

*R1A1 : Etude de faisabilité pour la définition d’une zone pilote de transit et de services aux acteurs de la filière d’exportation de bétail et d’un cadre général de certification et de traçabilité des bovins*

*R1A2 : Aménagement de zones pilotes de transit frontalières et de services aux acteurs des filières, facilitant la certification (aux normes de l’OIE) et la traçabilité des bovins*

*R1A3 : Réfection/construction de puits pastoraux et de mares (creusage/sur creusage) pour l’abreuvement du bétail le long des axes d’exportation.*

*R1A4 : Renforcement des postes de contrôle sanitaire le long des axes d’exportation*

*R1A5 : aménagements/réfection des marchés intérieurs du pays en vue de l’amélioration des conditions d’hygiène et d‘abreuvement.*

*R1A6 : animation et structuration des organisations professionnelles de la filière.*

*R1A 7 : amélioration des capacités de la Direction des Statistiques du MERA en matière de recueil de données et d’analyse statistiques, et de la Direction des Organisations Professionnelles de l’Elevage.*

*R1A8 : amélioration des capacités du MERA en matière de production réglementaire, de politiques sanitaires internationales.*

*R1A9 : renforcement des capacités du Fonds Elevage et accompagnement de son évolution à terme vers un office de l’élevage au service de la profession.*

### I.3.2. Activités liées au résultat 2 : l’industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émerge, l’artisanat de la boucherie/charcuterie est renforcé.

Dans le cadre de la deuxième composante, six (6) activités sont prévues pour atteindre le résultat de cette composante :

*R2A1 : Appui à la structuration et au renforcement des capacités des OP du secteur de la transformation et de la commercialisation de la viande sur le marché local et sous régional.*

*R2A2 : Renforcement des capacités techniques et professionnelles des travailleurs du secteur de la transformation de la viande.*

*R2A3 : appui et promotion des entreprises transformatrices de la viande bovine*

*R2A4 : assainissement des aires d’abattage traditionnelles en zone rurale et périurbaine.*

*R2A5 : Appui à l’équipement du centre de contrôle qualité des denrées agro-alimentaires (CECOQDA), pour les produits d’origine animale.*

*R2A6 : appui institutionnel à la Direction des Services Vétérinaires du MERA pour le renforcement des capacités en matière d’inspection des denrées d’origine animale et de contrôle des structures.*

### I.3.3. Activités liées au résultat 3 : la qualité des sous produits de l’élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement

Pour la troisième composante, quatre (4) activités sont prévues pour obtenir le résultat lié à cette composante :

*R3A1 : Etude sur l’impact environnemental de l’activité « Tannerie » et formulation de propositions pour une gestion rationnelle des eaux usées et autres déchets.*

*R3A2 : Sensibilisation des éleveurs, abatteurs, bouchers, et collecteurs à la production des peaux brutes de bonne qualité et amélioration des techniques de traitement des peaux.*

*R3A3 : animation et appui aux OPE du secteur « cuirs et peaux ».*

*R3A4 : appui à la création au sein du MERA d’une cellule en charge des installations classées pour la protection de l’environnement.*

## I.4. Mécanisme de mise en œuvre

La convention de financement, signée entre le Tchad et la Commission européenne le 25/02/2009 stipule que la maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par l'Ordonnateur National du FED (ON), Ministre de l'Economie et du Plan, la maîtrise d'œuvre du projet revenant au Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales.

Dans ce cadre, une opération décentralisée directe, mettant en œuvre les activités prévues dans la convention de financement, sera menée au niveau de la Direction Générale du Développement de l'Elevage du MERA, à qui ce dernier a délégué la mise en œuvre du projet.

Cette opération est gérée par un régisseur/coordinateur et un comptable désignés en accord avec l'Ordonnateur National, le Chef de Délégation et le MERA. Une assistance technique appuie le dispositif grâce à un Assistant Technique long terme et plusieurs experts "court terme" (contrat n° FED/2009/219-127 attribué au groupement IRAM-JVL-Euroconsultant).

Un Comité de Pilotage (CP) suit et oriente la mise en œuvre du projet, en fonction de l'évolution de l'action, en vue d'atteindre les résultats définis dans la Convention de Financement. Il est mis en place par Arrêté du Ministre de l’Economie et du Plan, Ordonnateur National du FED. Le comité de pilotage a pour mission d’assurer le pilotage général du PAFIB et de décider, le cas échéant, des réorientations nécessaires au cours de la mise en œuvre. A ce titre, il est chargé de :

1. Donner les orientations et définir les axes stratégiques pour la mise en œuvre du projet ;
2. Vérifier et approuver le plan d’opération global et annuel ;
3. Suivre l’exécution globale et l’Etat d’avancement du projet ;
4. Assurer les arbitrages nécessaires.

Le comité de pilotage se réunit une fois par an en session ordinaire.

# II. Bilan des activités réalisées

Le PAFIB a démarré en novembre 2009 avec les activités retenues dans le cadre du devis programme de démarrage de quatre (4) mois (du 01 novembre 2009 au 28 février 2010), qui visait essentiellement l’installation de l’équipe du projet, le lancement du projet et la préparation du premier devis programme de croisière.

Dans le cadre de l’assistance technique devant accompagner le projet, le Dr Bass, assistant technique long terme, mis à la disposition du projet par le groupement IRAM – JVL – Euroconsultant dans le cadre du contrat de service N° FED/2009/219-127 passé avec l’Ordonnateur National du FED, a pris ses fonctions le 16 décembre 2009. Malheureusement, la dégradation rapide et soudaine de sa santé quelques jours après son arrivée, et son décès survenu le 3 février 2010 au cours de son rapatriement au Niger, ont gravement perturbé le démarrage du projet. Le devis programme de démarrage a donc été prolongé d’un (1) mois, jusqu’au 31 mars 2010, de façon à laisser le temps à l’équipe du PAFIB de finaliser le Devis Programme de Croisière N°1.

En termes de réalisations, il y a lieu de noter que celles relatives à l’installation de l’équipe et au lancement du projet sont faites dans le cadre du devis programme de démarrage. La phase opérationnelle des activités a démarré avec le premier devis programme de croisière (DPC1), entré en vigueur le 01 avril 2010 pour une durée de 18 mois (du 01/04/2010 au 30/09/2011).

## II.1. Phase de démarrage

Du 01 novembre 2009 au 31 mars 2010, les réalisations se résument à la mise en œuvre du devis programme de démarrage. Il s’agit de :

1. **La nomination d’un Régisseur et d’un comptable** du Projet par l’ON avec l’accord du Chef de la DUE ;
2. **Le recrutement** d’un (1) gestionnaire comptable, d’une (1) secrétaire, de deux (2) chauffeurs, de deux (2) gardiens, d’un (1) planton et d’un (1) technicien de surface ;
3. **L’aménagement du siège** du projet avec quatre (4) bureaux, une (1) salle de réunion, un abri pour les gardiens, un abri pour les véhicules, un abri pour le groupe électrogène, des sanitaires externes et une clôture grillagée pour sécuriser le matériel;
4. **L’achat d’équipements** des bureaux ;
5. **L’acquisition des deux (2) véhicules** (une 4x4 et une berline) et l’achat de deux (2) motocyclettes ;
6. **L’acquisition des équipements informatiques** : ordinateurs, imprimantes, vidéoprojecteur, etc. ;
7. **Un groupe électrogène de 30 KVA** a été acquis et installé ;
8. **La tenue de l’atelier de lancement officiel** du projet le 27 janvier 2010 ;
9. **La préparation des termes de référence** pour l’« Etude de faisabilité pour la définition d’une zone pilote de transit et de services aux acteurs de la filière d’exportation de bétail et d’un cadre général de certification et de traçabilité des bovins » et l’identification des experts du groupement IRAM - JVL - Euroconsultants et du PAFIB pour la réaliser ;
10. **L’élaboration et la signature du devis programme de croisière n°1**.





Photos PAFIB : Plaque et siège du PAFIB.

## II.2. Phase opérationnelle

Monsieur Damien Halley des Fontaines, nouvel assistant technique long terme proposé par le groupement IRAM-JVL-Euroconsultant selon la procédure et dans le cadre de l’avenant au contrat de service N° FED/2009/219-127, a pris fonction au projet le 29 mars 2010, en remplacement du défunt. Quoiqu’ayant pris le train en marche, il a participé pleinement à la réalisation des activités de la phase opérationnelle qui a démarré le 01 avril 2010. Les activités devant être mises en œuvre sont celles définies dans le premier devis programme de croisière.

**Activités liées au résultat 1 :La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées.**

*R1A1 : Etude de faisabilité pour la définition d’une zone pilote de transit et de services aux acteurs de la filière d’exportation de bétail et d’un cadre général de certification et de traçabilité des bovins*

Cette activité a été jugée déterminante pour la suite du PAFIB. C’est pourquoi sa réalisation dans de bonnes conditions a nécessité un important travail de préparation. Cette étude a été réalisée du 27 avril au 14 mai 2010 par une mission composée de deux (2) experts du groupement IRAM – JVL – Euroconsultant dans le cadre du contrat de service N° FED/2009/219-127 passé avec l’Ordonnateur National du FED, et de deux (2) fonctionnaires (un de la Direction de l’Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux – DOPSSP - et un de la Direction des Affaires Administratives, Financières et du Matériel – DAAFM - du MERA) sur la base de termes de référence élaborés par la coordination du PAFIB et validés par les services de l'ON et de la DUE. Cette étude a été précédée d’un atelier regroupant tous les acteurs de la filière à travers leurs organisations professionnelles. Une journée d’atelier a permis à l’équipe de la mission de se faire une idée précise sur la problématique telle que vue par les principaux bénéficiaires des actions possibles du PAFIB.

Les résultats et conclusions de cette étude, présentés à l’atelier de restitution tenu le 13 mai 2010 et qui a regroupé toutes les catégories d’acteurs de la filière, du public et du privé, ont permis de recentrer les ambitions, compte tenu de la nature du projet, sur des objectifs réalistes et des résultats atteignables en fonction de sa durée et de l’enveloppe budgétaire allouée.

En effet, et afin de donner des résultats concrets, le PAFIB devra, en terme d’infrastructures, concentrer ses activités de réalisation d’infrastructures dans un espace pilote situé sur la partie ouest de l’axe nord de commercialisation du bétail.

De manière générale, l’orientation privilégiée est d’engager et de soutenir un processus de concertation qui intègre simultanément trois niveaux d’action :

* animation d’une dynamique de concertation et d’appui aux organisations professionnelles au niveau national,
* accompagnement des acteurs dans la définition d’une stratégie d’aménagement et gouvernance d’un axe de commercialisation (pilote),
* appui à l’aménagement et à la gestion d’infrastructures de commercialisation sur les sites prioritaires.

Ces trois axes sont d’abord présentés dans leur configuration générale en termes de services aux acteurs à mettre en place. Ils sont ensuite développés plus précisément dans les démarches opérationnelles de leur mise en œuvre.

L’essentiel des conclusions de l’étude se trouve dans le résumé du rapport final de l’étude en annexe 1.





Photos, A. Masarelli : Ouverture de l’atelier de restitution de la mission R1A1par SEM le Ministre de l’Elevage et des Ressources Animales, le chargé de Programme de la cellule ACTION et le Coordonnateur du Projet ; Assemblée de l’atelier de restitution.

*R1A2 : Aménagement de zones pilotes de transit frontalières et de services aux acteurs des filières, facilitant la certification (aux normes de l’OIE) et la traçabilité des bovins*

Tenant compte des résultats de la première étude, cette activité sera rattachée à l’activité R1A5 ci-dessous.

*R1A3 : Réfection/construction de puits pastoraux et de mares (creusage/sur creusage) pour l’abreuvement du bétail le long des axes d’exportation.*

Compte tenu de l’importance des enjeux liés à l’implantation des points d’eau, surtout du caractère nouveau de la prise en compte de ce type d’aménagement sur les axes de convoyage pour les animaux destinés à l’exportation, cette activité nécessite plusieurs étapes :

* Une étude d’identification des sites de points d’eau à aménager ou à réhabiliter en tenant compte des programmes d’hydraulique pastorale passés, en cours ou à venir, des passages difficiles à baliser en zones de cultures en périphérie des mares et des zones urbaines. Cette étude a été réalisée du 01 au 31 juillet 2010 par une mission composée de deux fonctionnaires (un de la Direction de l’Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux – DOPSSP - du MERA et un de la Direction de l’Hydraulique Pastorale du Ministère de l’Eau – DHP - sur la base de termes de référence élaborés par la coordination du PAFIB et validés par les services de l'ON et de la DUE.
* Cette étude a été précédée d’un atelier regroupant tous les acteurs de la filière à travers leurs organisations professionnelles. Il a permis à l’équipe de la mission d’avoir une feuille de route renfermant les besoins des bénéficiaires en terme de priorisation des axes sur lesquels les points d’eau devront être réalisés les types d’ouvrage souhaités et ainsi que des orientations autour du mode de gestion de ces ouvrages.
* Un atelier de présentation des résultats, s’est tenu le 29 juillet 2010 et a rassemblé les différents acteurs afin de proposer les sites de réfection/aménagement de points d’eau qui tiennent compte des plans locaux de développement des collectivités territoriales et des besoins en abreuvement des troupeaux locaux dans un souci de prévention des conflits.

Le rapport provisoire de la mission d’identification des sites est attendu.

* Après proposition des sites à aménager ou à réhabiliter, une seconde mission est prévue pour établir les spécifications techniques, l’élaboration du DAO travaux (prévu pour réaliser les points d’eau) ainsi que les accords sociaux préalables à toute implantation de site d’ouvrage. Cette mission est en cours. Cette suite des actions de l’activité R1A3 est inscrite dans la programmation indicative en annexe 2.

*R1A4 : Renforcement des postes de contrôle sanitaire le long des axes d’exportation*

Cette activité débutera par une mission d’étude qui mobilisera deux cadres de la DSV. Les Termes de Référence sont en cours d’élaboration.

*R1A5 : aménagements/réfection des marchés intérieurs du pays en vue de l’amélioration des conditions d’hygiène et d‘abreuvement.*

Cette activité, menée conjointement avec l’activité R2A4, suit le même cheminement que l’activité R1A3 ci-dessus. La mission d’étude s’est déroulée du 22 juin au 25 juillet 2010. L’atelier de restitution s’est déroulé le 22 juillet 2010 avec les mêmes acteurs. Le rapport provisoire de cette mission d’étude est attendu.

La seconde mission prévue pour les spécifications techniques et élaboration des DAO, ainsi que les accords sociaux préalables à toute implantation de site d’ouvrage, est en cours. A son issue, un contrat de travaux sera passé pour réaliser les ouvrages.

*R1A6 : animation et structuration des organisations professionnelles de la filière.*

Cf. programmation indicative en annexe 2 en lien avec les résultats de l’étude R1A7.

*R1A 7 : amélioration des capacités de la Direction des Statistiques du MERA en matière de recueil de données et d’analyse statistiques, et de la Direction des Organisations Professionnelles de l’Elevage.*

Cette activité a été jugée également importante pour la suite des activités du PAFIB. C’est pourquoi sa réalisation nécessité un important travail de préparation, notamment la compréhension uniforme par toutes les parties prenantes de la problématique posée et du champ de questionnement auquel il faut répondre.

Une étude a été réalisée du 18 juillet au 03 août 2010 par une mission composée de deux (2) experts du groupement IRAM – JVL – Euroconsultant dans le cadre du contrat de service N° FED/2009/219-127 passé avec l’Ordonnateur National du FED, et de deux (2) fonctionnaires (un de la Direction de l’Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux – DOPSSP - et un de la Direction des Statistiques et des Archives – DSA - du MERA) sur la base de termes de référence élaborés par la coordination du PAFIB et validés par les services de l'ON et de la DUE. Cette étude a été précédée d’un atelier regroupant tous les acteurs de la filière à travers leurs organisations professionnelles. Une journée d’atelier a permis à l’équipe de la mission de se faire une idée précise des besoins et attentes des bénéficiaires en terme de priorisation des actions et des services attendus du PAFIB.

Selon cette étude, la diversité des services à fournir aux acteurs de la filière peut se regrouper en cinq grands types de services, à renforcer ou à imaginer et mettre en place dans des délais compatibles avec les contraintes de temps du PAFIB :

* Renforcement des organisations formelles : une fonction d’appui conseil organisationnel à la gestion et à la gouvernance des organisations (groupements, unions, associations, fédérations et faîtières),
* Animation de concertations intercommunautaires et promotion d’initiatives auprès des organisations socio-professionnelles des éleveurs transhumants,
* Renforcement de l’ensemble des organisations professionnelles dans le domaine de la connaissance et la défense des droits, la prévention et la médiation des conflits liés au pastoralisme et à la commercialisation du bétail,
* Formations techniques spécifiques des OP, en particuliers bouchers, tanneurs et commerçants,
* Appui à l’identification, le montage et la mise en œuvre d’initiatives spécifiques en matière d’approvisionnement en intrants zoo-vétérinaires,

Le rapport provisoire de cette mission est attendu.

*R1A8 : amélioration des capacités du MERA en matière de production réglementaire, de politiques sanitaires internationales.*

Cf. programmation indicative en annexe 2

*R1A9 : renforcement des capacités du Fonds Elevage et accompagnement de son évolution à terme vers un office de l’élevage au service de la profession.*

En vertu des résultats de la première mission qui ont révélé qu’un projet de loi est en cours sur ce sujet, le projet a jugé inopportun de mettre en œuvre cette activité telle que définie dans le contexte actuel. Cependant, une réflexion est en cours afin de mieux rentabiliser l’utilisation des ressources humaines et financières prévues pour cette activité.

**Activités liées au résultat 2 : l’industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émerge, l’artisanat de la boucherie/charcuterie est renforcé.**

Dans le cadre de la deuxième composante, six (6) activités sont prévues à mettre en œuvre le résultat de cette composante :

*R2A1 : Appui à la structuration et au renforcement des capacités des OP du secteur de la transformation et de la commercialisation de la viande sur le marché local et sous régional.*

Cf. programmation indicative en annexe 2 en lien avec les résultats de l’étude R1A7

*R2A2 : Renforcement des capacités techniques et professionnelles des travailleurs du secteur de la transformation de la viande.*

Cf. programmation indicative en annexe 2 en lien avec les résultats de l’étude R1A7

*R2A3 : appui et promotion des entreprises transformatrices de la viande bovine*

Cf. programmation indicative en annexe 2

*R2A4 : assainissement des aires d’abattage traditionnelles en zone rurale et périurbaine.*

Cf. R1A5

*R2A5 : Appui à l’équipement du centre de contrôle qualité des denrées agro-alimentaires (CECOQDA), pour les produits d’origine animale.*

Au regard des entretiens avec le PASEP qui ont révélé qu’une mission est en cours, un contrat ayant même été déjà signé avec un expert sur ce sujet, le projet a jugé inopportun de mettre en œuvre la partie étude de cette activité. Cependant, la partie « fourniture d’équipements » est programmée. Une réflexion est également en cours afin de mieux rentabiliser l’utilisation des ressources humaines et financières prévues pour cette activité.

*R2A6 : appui institutionnel à la Direction des Services Vétérinaires du MERA pour le renforcement des capacités en matière d’inspection des denrées d’origine animale et de contrôle des structures.*

Cf. programmation indicative en annexe 2

**Activités liées au résultat 3 : la qualité des sous produits de l’élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement**

Pour la troisième composante, quatre (4) activités sont prévues pour obtenir le résultat lié à cette composante :

*R3A1 : Etude sur l’impact environnemental de l’activité « Tannerie » et formulation de propositions pour une gestion rationnelle des eaux usées et autres déchets.*

Au vu des entretiens avec l’ATFC, une mission sur ce thème, mobilisée sur financement du Centre du Commerce International serait en cours. Le PAFIB a donc décidé de reporter cette étude en attendant le rapport de l’étude pour juger de la pertinence de mener ou non cette activité.

*R3A2 : Sensibilisation des éleveurs, abatteurs, bouchers, et collecteurs à la production des peaux brutes de bonne qualité et amélioration des techniques de traitement des peaux.*

Cf. programmation indicative en annexe 2 en lien avec les résultats de l’étude R1A7

*R3A3 : animation et appui aux OPE du secteur « cuirs et peaux ».*

Cf. programmation indicative en annexe 2 en lien avec les résultats de l’étude R1A7

*R3A4 : appui à la création au sein du MERA d’une cellule en charge des installations classées pour la protection de l’environnement.*

Cf. programmation indicative en annexe 2

## II.3. Activités propres de la Coordination

Outre la préparation et la coordination générale des activités mises en œuvre dans le cadre des missions d’étude, la Coordination du projet a organisé plusieurs rencontres et réunions administratives et techniques avec les différentes parties prenantes du PAFIB. Ces rencontres ont permis de faciliter la compréhension du projet, son appropriation et l’adhésion de toutes les parties prenantes en vue de sa réussite au bénéfice de tous.

Une mission a été effectuée du 05 au 15 juillet dans la partie méridionale du pays en vue d’identifier et de sensibiliser les Organisations des Professionnels devant bénéficier de l’appui du PAFIB. Cette mission a fait le constat que les OP des différentes catégories d’acteurs (éleveurs, commerçants de bétail, bouchers, tanneurs) existent partout sous forme de Groupements, de Coopératives ou Syndicats, parfois sous forme d’Unions de Groupements.

La mission a également constaté que ces OP existent mais ne sont pas toujours actives. Celles qui sont actives, ne le sont que dans leur ressort territorial, sans relations avec les OP d’autres régions. Il y a donc nécessité de créer des liens entre les OP des différentes régions.

D’autres missions sont programmées pour couvrir l’ensemble des régions sur ce sujet.

# III. Programmation des actions à réaliser

Dans le cadre du DPC1 en cours, il est prévu la réalisation des travaux d’infrastructures relatives aux ouvrages tendant à améliorer les conditions de travail aux différentes catégories d’acteurs de la filière bovine (éleveurs, commerçants de bétail, bouchers, tanneurs). Il s’agit de construire, le long des axes de commercialisation et de convoyage des animaux, des marchés à bétail, des aires d’abattage et des points d’eau.

Se conformant aux résultats de la première étude, le PAFIB concentrera l’essentiel des constructions des ouvrages dans la partie ouest de « l’espace Nord » de commercialisation du bétail. Cette partie englobe les axes de convoyage des animaux destinés aux deux plus importants postes de sortie de N’Guéli et N’Djaména-Farah. Ces axes partent des marchés de collecte et/ou de relais et débouchent sur ces deux postes de sortie. Ces réalisations concernent donc les marchés des localités suivantes : N’Djaména, Massaguet, Massakory, Moussoro, N’Djaména-Bilala, Bitkine, Bokoro, Gama, Bili, Dourbali, Moito, Karmé.

La réalisation de ces ouvrages va de pair avec l’appui du PAFIB, qui se devra d’être important, en terme de renforcement des capacités des acteurs (OP et structures d’encadrement des OP). Ce qui se traduit par des actions d’identification, de sensibilisation et d’animation des OP devant bénéficier de cet appui.

Toutes les activités programmées sont consignées dans l’annexe 2.

Conclusion

Neuf (9) mois de mise en œuvre du PAFIB (5 mois de démarrage et 4 mois de croisière) ont permis de tirer plusieurs enseignements, entre autres :

* La pertinence de la première étude qui a recentré et précisé les choses avant d’engager la mise en œuvre opérationnelle du projet. Ce qui a permis de partir sur des bases solides ;
* La nécessité d’associer les principaux acteurs, surtout les bénéficiaires dans toutes les activités, depuis la préparation jusqu’à leur mise en œuvre. Ce qui a permis la compréhension par eux des objectifs et des actions du projet. Ce qui permet aussi de penser que les ouvrages réalisés seront utiles ;
* L’existence des OP sous différentes formes dans les régions visitées, mais sans liens entre elles. Des actions dans ce sens sont attendues par ces OP. Cela prouve que le PAFIB s’appuie sur l’existent et complète ainsi les actions des autres projets. ;
* La délicatesse avec laquelle il faut aborder la question de l’Interprofession, qui ne peut s’envisager que dans la durée, le PAFIB ne pouvant qu’œuvrer à la structuration, à l’animation des OP existantes en vue de la construction progressive d’entités regroupant les OP des différentes catégories d’acteurs ;
* La valeur ajoutée de l’appui de toutes les parties prenantes (hiérarchie et services techniques du MERA, services de l’ON et de la DUE, OP) par une uniformité de compréhension de la problématique du PAFIB et de son importance. Ce qui a permis de faciliter les contacts et enrichir ainsi les discussions ;
* La perception des besoins et des attentes des professionnels de la filière bovine qui ne manqueront pas de se manifester sur l’ensemble du territoire. D’où la nécessité d’engager, dès maintenant, la réflexion sur la pérennisation et l’appropriation des actions du PAFIB ;
* La nécessité de renforcer les structures d’animation des OP. D’où l’idée partagée de créer un point focal à la DOPSSP et un poste d’Assistant technique supplémentaire en renforcement de l’AT long terme déjà en poste au PAFIB.

A la lumière de ce qui précède, et surtout tenant compte des résultats pertinents des études préalablement menées, il ressort la nécessité d’un avenant au DPC1 actuellement en cours. Cet avenant consiste à faire des réaménagements dans les rubriques et des réallocations budgétaires en vue de caler les activités avec les besoins et attentes identifiés et partagés, sans incidence sur le budget global prévu.

Annexes

Annexe 1 : Résumé du rapport de l’Etude de faisabilité pour la définition d’une zone pilote de transit et de services aux acteurs de la filière d’exportation de bétail et d’un cadre général de certification et de traçabilité

Annexe 2 : Programmation indicative de la mise en œuvre des activités du DPC1 du PAFIB

Annexe 1 : Résumé du rapport de l’Etude de faisabilité pour la définition d’une zone pilote de transit et de services aux acteurs de la filière d’exportation de bétail et d’un cadre général de certification et de traçabilité

**Objectifs et déroulement de la mission**. La présente étude avait principalement pour objectif de contribuer à préciser les différentes activités de la composante 1 en proposant des actions pour améliorer le fonctionnement général de la filière d’exportation au bénéfice des différentes parties prenantes. Il s’agissait en particulier d’analyser les différentes contraintes affrontées par les acteurs du commerce du bétail et de préciser les services et les aménagements d’infrastructures utiles et reconnus par eux. Il s’agissait aussi d’étudier l’intérêt économique et la faisabilité d’une amélioration du contrôle sanitaire et de la traçabilité des animaux exportés. La mission s’est déroulée du 27 avril au 14 mai au Tchad et a intégré différentes rencontres avec les partenaires institutionnels et les acteurs concernés à Ndjamena et sur les marchés à bétail et zones de sorties du bétail vers le Cameroun et le Nigéria. Les éléments de diagnostic et les propositions de la mission ont été présentés et débattus dans le cadre d’un atelier national d’une journée et lors d’une séance de travail avec la cellule action et la délégation de l’UE.

**Parmi la grande diversité des intervenants impliqués dans la filière d’exportation bovine**, les acteurs essentiels qui prennent les risques sont les éleveurs qui doivent élever les animaux sur la durée (5-6 ans pour un animal à l’exportation). Les commerçants eux gèrent un risque financier plus grand sur de plus courtes périodes et à cheval sur trois pays (3-4 mois pour acheter, transférer, finir et vendre 3.000 km plus loin au Nigéria, parfois plus, le temps de revendre les matériaux achetés au Nigéria et récupérer les Fcfa). De nombreux autres acteurs apportent une valeur ajoutée et un service dans la chaîne de valeur: garants, convoyeurs, transitaires, bergers, piroguiers… En revanche d’autres acteurs, de plus en plus nombreux, tirent surtout un profit de la filière de manière licite et illicite. L’ensemble des prélèvements constitue la charge la plus importante des activités de commercialisation. De surcroît la plupart des taxes prélevées sur les marchés ne servent que très rarement à l’élevage et à l’aménagement des marchés.

**Les contraintes perçues par les éleveurs**. Bien que les producteurs de bétail soient les plus nombreux dans la filière, ils sont aussi ceux qui sont les moins intégrés dans la commercialisation. Ils disposent d’un savoir-faire important en matière d’élevage. En cette année pourtant très critique, l’état des animaux présentés sur les marchés visités en constitue une bonne illustration. C’est la présence des éleveurs qui dicte l’activité des marchés qui se vident au départ de la transhumance. Les éleveurs développent des stratégies de commercialisation souvent méconnues et en rupture avec les clichés sur le pastoralisme hors marché : valorisation des mâles de 5-6 ans en bon état, réforme des femelles improductives, achat de génisses de reconstitution après les crises, achat d’aliment du bétail individuellement et collectivement quand il est disponible, contrats de vente anticipée auprès de commerçants de confiance pour prévenir les pertes, contournement de certains marchés jugés trop prédateurs. En revanche généralement l’éleveur ne présente qu’une position assez marginale dans les marchés visités. Il a besoin de vendre et peut difficilement repartir au campement sans les produits qu’il doit acheter à partir de la vente des animaux. Il ne dispose pas d’une information très précise sur le marché le jour où il s’y rend. Sa décision se prend au en réalité au vu des informations qu’il a eues auprès des éleveurs qui sont allés au marché les semaines précédentes. Plusieurs intermédiaires constituent un écran entre l’éleveur vendeur et l’acheteur. Les difficultés les plus souvent relevées par les éleveurs soulignent l’insuffisance de services en période de crise comme cette année (aliments, produits vétérinaires…), les difficultés dans l’accès à l’eau (manque de points d’eau) Hajer Lamis, Kanem, Chari Baguirmi, les conflits dans l’accès aux ressources pastorales (Dourbali, Guelengdeng). Viennent aussitôt après les tracasseries par les hommes en uniformes. Ils soulignent aussi parfois que beaucoup de promesses faites n’ont pas été tenues vis à vis des éleveurs. Enfin, demanière plus spécifique en lien avec le marché, les éleveurs soulignent la baisse des prix les acheteurs insistant sur les contraintes coûts des multiples prédations et tracasseries. Ils mentionnent également le fait qu’aucun aménagement n’est fait sur le marché, même pas un endroit où se mettre à l’ombre dans la journée. L’eau et le fourrage sont également payants sur place quand ils existent.

**Les contraintes soulevées par les commerçants.** La taxationconstitue le premier point soulevé par les commerçants. Ils relèvent l’augmentation récente en 2009 des frais de dédouanement passant de 8.000 à 12.500 F par tête, l’augmentation de la redevance pour le fonds de l’élevage passant de 2.100 F par tête à 5.000 F par tête. C’est aussi la multiplication des taxes locales sur les marchés et on assiste à une spirale de multiplication des centres de formalités douanières de sortie à l’intérieur des zones de collecte, occasionnant une certaine duplication des formalités d’exportation. Plusieurs textes apparaissent soient non adaptés ou non appliqués par les acteurs institutionnels : législation non adaptée concernant l’interdiction de vente des femelles à l’exportation, non-reconnaissance des laissez-passer sanitaires par les douaniers, exigence de paiement des visas par les agents de l’Etat, paiement de la redevance au Fonds de l’Elevage non assortie des prestations prévues par les textes (bouclage et vaccination). Une insécurité extrême dans les transferts de bétail se manifeste en particulier par l’intervention de multiples intermédiaires hors la loi faisant pression sur les convois de bétail. C’est aussi l’insuffisance de points d’eau sur les axes de commercialisation sur pieds, ainsi que les pertes liées à la traversée périlleuse du Chari, du Logone et du Lac, les risques de vol de bétail sont permanents**.** Enfin l’insécurité dans les transferts d’argent et la non convertibilité de la naira occasionnent des déséquilibres importants dans les transactions et amènent les éleveurs à recouvrir leur argent en réinvestissant dans l’achat de produits manufacturés, de construction, qu’ils doivent écouler ensuite au Tchad avant de relancer un nouveau cycle de commercialisation.

En définitive, alors que l’élevage génère une filière de commercialisation très dynamique, très peu d’investissement est fait pour soutenir cette activité et sécuriser la production. Ceci est particulièrement ressenti par les éleveurs en cette situation pastorale très difficile en 2009-2010. Alors que de nombreux acteurs institutionnels prélèvent des recettes importantes lors des activités de commercialisation et notamment d’exportation, le poids des taxes et les tracasseries ne fait qu’augmenter et induisent fortement le développement de la fraude à tous les niveaux. Cette situation, déjà relevée il y a plus de dix ans et qui a motivé la mise en place d’un projet comme le PAFIB, semble s’être encore largement dégradée. Les postes de dédouanement du bétail se sont multipliés et sont passés d’une dizaine en 1999 à 34 en 2010 suivant une spirale de multiplication des barrières à la circulation des troupeaux à l’intérieur du pays depuis les zones de collecte. Cette tendance est le résultat d’une politique nationale d’exportation non coordonnée entre les deux départements ministériels concernés de l’Elevage et des Finances. Face à une telle situation quelques organisations professionnelles encore peu structurées tentent d’agir pour défendre les droits de leurs membres, mais leur action demeure encore peu perceptible au vu de la complexité du jeu des acteurs.

**Les systèmes d’identification, traçabilité et certification sanitaire au Tchad.** Ils sont inadéquats et méritent d’être complétés et/ou actualisés. Ces systèmes doivent respecter les standards internationaux fixés par l’OIE dans le « Code sanitaire pour les animaux terrestre », 2009 ([www.oie.int](http://www.oie.int) chapitres 4.1 ; 4.2 ; 4.3 ; 4.4 ; et TITRE 5). Le système d’identification repose principalement sur le marquage au feu que certains groupes ethniques appliquent sur leurs dromadaires, bovins (moins souvent) et petits ruminants (très rarement). D’autres groupes d’éleveurs marquent les bovins d’une entaille à l’oreille. Ces types de marquages ne sont pas officiellement structurés, ni répertoriés dans des systèmes d’enregistrement officiels. Un marquage à la peinture au signe de l’acheteur est appliqué aux animaux achetés sur le site de marché, avant d’être déplacés. Les animaux vendus sont accompagnés dans leur déplacement à l’intérieur du pays par un certificat vétérinaire (laissez-passer sanitaire) et par un passeport valable dans les pays CEMAC (donc pas au Nigeria, majeure destination du bétail sur pies) en cas d’exportation. Les deux certificats sont satisfaisants, respectent les standards internationaux, mais nécessitent une mise à jour et actualisation suite à l’évolution desdits standards. A part le témoignage verbal des garants sur les marchés, les certificats mentionnés ci-dessus sont les seuls documents permettant la traçabilité des animaux.

**Propositions pour l’identification, la traçabilité et la certification sanitaire.** Après discussion et échanges avec tous les acteurs de la filière, la mission a identifié trois options principales pour l’avenir. **Option zéro** : ne rien faire et maintenir le statuquo. Ce qui permettrait de maintenir l’équilibre actuel et les liens commerciaux –avec toutes les implications telles que fraudes, pression fiscale licite et illicite, manque d’identification et traçabilité des animaux…- avec les partenaires actuels, principalement le Nigeria, pays qui accepte les documents produits par les autorités tchadiennes et les garanties d’origine et santé des animaux. **Option court-moyen terme**, prévoyant des mesures de caractère administrative et physique, la mise en place de mesures d’amélioration d’identification et traçabilité telles que le marquage selon le marché de vente, la reprise du bouclage des animaux d’exportation, l’actualisation des certificats accompagnant les animaux. **Option long terme**, portant sur la volonté politique et financière du Gouvernement d’établir un système modern et fiable de IT&C qui permettrait de gagner l’accès à marchés plus lucratifs que les marchés actuels. Dans ce cas, il serait indispensable investir dans l’amélioration (voir construction suivant les normes internationales) des abattoirs d’exportation, dans l’introduction d’un système pérenne et généralisé de IT&C et assurer une bonne maitrise de la santé et des mouvements des animaux afin d’établir une(plusieurs) zone(s) de compartimentation et d’exportation. **Les actions prévues dans l’option moyen terme sont proposées** pour être inclues dans le plan d’activités du PAFIB pour la mise en place d’un dispositif pilote de services aux acteurs et de transit pour l’exportation.

**Faisabilité du dispositif pilote de services aux acteurs et de transit pour l’exportation.** Le concept tel qu’il est défini dans les documents du PAFIB visait à améliorer le cadre formel des exportations et la qualité du bétail exporté. Le PNDE prévoyait le développement de ce type de zone, qui n'a pas vraiment d'équivalent en Afrique Centrale. C’est dans ce cadre qu’une première zone de transit frontalier devait être mise en place à titre pilote par le PAFIB. Ce dispositif devait inciter les commerçants à exporter leur bétail dans un cadre formel en leur offrant un ensemble de services (accès à l'eau, enclos, service sanitaire, échoppes diverses…), et les moyens d'obtenir une certification sanitaire du bétail, qui devrait leur permettre d'augmenter la valorisation de leurs bêtes.

**Diagnostic de la faisabilité d’une zone pilote de transit et de service aux acteurs de la filière.** Face aux contraintes soulignées dans le diagnostic, ce concept de zone pilote de transit et de services aux exportateurs pourrait présenter des atouts et une certaine cohérence : amélioration des conditions de transit des hommes et des animaux, unicité de guichet qui pourrait permettre une plus grande cohérence des pratiques administratives et induire un contrôle mutuel entre services élevage et douanes, investir dans des aménagements rendus nécessaires par la pression urbaine qui rend difficile la traversée du pont de Nguelli, et périlleuse la traversée du fleuve en période de crue en plusieurs endroits.

Mais, dans le présent contexte, la pertinence de ce type d’investissement présente des risques qui peuvent être levés que si un certain nombre de préalables sont effectivement remplis. Sans modification significative des pratiques actuelles de taxation et de multiplication des points de contrôles dans le pays, le site pilote deviendrait un site de tracasserie de plus, incitant les commerçants à son contournement. Pour faire évoluer la gouvernance de la filière, il est nécessaire d’agir préalablement sur la concertation entre les professionnels et les services de l’élevage et des finances pour influer sur les modalités de contrôle et les pratiques des acteurs. L’analyse des circuits d’exportation sur pieds actuels montre qu’ils n’offrent pas de plus value à des animaux certifiés, ce qui ne laisse pas espérer une meilleure valorisation de leurs animaux par les commerçants. Le tissu des organisations professionnelles de la filière est encore largement trop peu structuré et outillé pour peser dans ces concertations et gérer un tel dispositif pilote tel que proposé par le concept de zone pilote de transit et de service.

**Propositions développées par la mission pour la composante 1**. Au vu de ces constats, la mission recommande que la composante visant l’amélioration de la qualité et des conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied soit recentrée autour de trois champs d’activités : (i.) l’animation d’un espace de concertation entre les organisations professionnelles et service aux éleveurs et commerçants pour la défense de leurs droits et les intérêts, (ii.) l’expérimentation et le développement sur un des axes de commercialisation du pays, d’une stratégie de structuration, de suivi et d’aménagement avec les acteurs, (iii.) la construction de systèmes de gestion des marchés à bétail et des axes de déplacements sécurisés en eau et pâturage impliquant fortement les organisations d’éleveurs.

**Définition des services aux opérateurs à mettre en place.** (i) L’animation d’un espace de concertation national des organisations d’éleveurs, de commerçants, de bouchers, des cuirs et peaux. Il s’appuie sur des activités de type : appui organisationnel aux structures existantes, (appui conseil formation), observation collective des pratiques, débat et analyse en groupes professionnels sur les problèmes clefs sur lesquels les concertations devraient aider à se positionner et agir (accès aux aliments du bétail et gestion des crises pastorales, sécurisation des axes de déplacement des troupeaux, interdiction de l’exportation des vaches, démarches d’ouverture d’un compte facilitant les transferts d’argent entre Tchad et Nigeria, doubles taxations abusives des exportations, préparation du FONADEL et place des organisations de la filière dans le futur office, fiscalité des marchés et décentralisation de leur gestion…). La défense des droits des éleveurs et des acteurs de la filière est aussi inscrite dans cet axe : analyse et formation au contenu de la législation, accords sur un code de bonne conduite, mise en place d’un service juridique. Enfin des interventions au niveau des acteurs des politiques régionales en concertation avec la CEBEVIRHA, CBLT, commissions de sécurité Tchad-Cameroun sont également proposées. (ii) L’aménagement concerté d’un ‘’espace pilote’’ de sécurisation du commerce du bétail est aussi développé comme second champ d’action. Il intègre concrètement l’appui aux acteurs dans l’aménagement et la gestion des marchés à bétail (test sur quelques premiers marchés avec l’arrivée des collectivités décentralisées), l’élaboration des priorités de sécurisation des axes de commercialisation et le suivi de sa mise en œuvre (aménagement des points d’eau sur quelques tronçons prioritaires), l’aménagement des postes de contrôle à l’exportation, l’aménagement des postes de contrôle sanitaire le long des axes d’exportation, et enfin le test sur le terrain du dispositif d’assistance juridique aux acteurs de la filière. (iii.) L’appui aux structures de gestion locale des aménagements marchés, points d’eau et centres transit et contrôle. Sur les sites retenus pour les aménagements de marchés et de points d’eau, on accompagnera la concertation et la gestion : appui à l’élaboration d’accords locaux pour la sécurisation des axes de commercialisation, la mise en place de systèmes de gestion des marchés impliquant les éleveurs en lien avec la décentralisation, la mise en place de systèmes innovants permettant un meilleur accès aux aliments bétail (constitution de stocks de concentrés sur les marchés à bétail, technologies mélasse-urée, broyage des résidus de culture et traitement à l’urée…) et produits vétérinaires pour les éleveurs sur les marchés, la mise en place d’un fonctionnement intégrant douane, services vétérinaires et syndicats commerçants sur les centres stratégiques de contrôles à l’exportation.

**Identification des zones.** La mission propose de travailler sur la moitié Ouest de l’axe Nord de commercialisation : Ati, Bitkine, Am Djénana Billala, Moïto, Karmé, Massakory… Ce circuit est le plus important car il est le plus fréquenté et il rencontre de grandes difficultés. Il est également en lien direct avec les zones de collecte et offre donc la possibilité d’une action proche des éleveurs et de leurs organisations de base dans le Kanem, le Bahr el Ghazal, le Batha, le Chari Baguirmi et le Guéra.

**Fonds de l’Elevage.** Deux facteurs ont poussé le Ministère à travailler sur une évolution institutionnelle du Fonds de l’Elevage depuis 1997. C’est d’abord le fait de sa perte d’autonomie financière liée au versement au Trésor Public des redevances. Une étude a été réalisée en vue de lever une des conditionnalités au démarrage du PASEP. Après deux ans le projet de FONADEL est toujours en discussion entre le Ministère de l’Elevage et le Ministère des Finances. Le point d’achoppement actuel serait le mécanisme de prélèvement sur les passations de marchés publics du MERA. Les textes accessibles mentionnent bien l’idée d’un office dans lequel les professionnels seraient représentés. Il importe donc que la concertation menée au niveau national s’approprie la réflexion sur ces évolutions à venir, de manière à peser dans la préparation des textes définissant les modalités d’organisation et de participation des professions de la filière dans le futur office.

**Recommandations spécifiques concernant le dispositif d’animation**. Au vu des propositions un enjeu très important réside dans la mobilisation de ressources humaines disponibles et capables de s’inscrire dans une fonction de secrétariat permanent des organisations professionnelles que l’on cherche à faire renforcer. Cette fonction d’animation à plein temps sera aussi indispensable pour aborder l’animation sur les deux autres champs d’action proposés : axe de commercialisation (pilote) et sites d’aménagement et de gestion. Des propositions sont faites pour résoudre ce problème crucial et plusieurs alternatives sont analysées. Enfin un développement spécifique est également présenté concernant la démarche d’implantation des points d’eau et des aménagements de marchés qui devrait rapidement être engagée par la DOPSSP.

Annexe 2 : Programmation indicative de la mise en œuvre des activités du DPC1 du PAFIB

Cf. Fichier Excel joint

1. Estimation issues de rencontres avec le secteur marchand pendant la phase d'identification. [↑](#footnote-ref-2)
2. PNDE pour la période 2009 – 2016. [↑](#footnote-ref-3)
3. Source Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales 2005. [↑](#footnote-ref-4)